

## Mention Santé

### M2 – Spécialité Recherche et Organisation en Santé (ROS) / Filière Coordination de Parcours de Santé (CPS)

UE 5SR20 : Parcours de Santé : évolution des concepts (6 ECTS)



**Responsables :** Vincent Meininger / David Grabli

#### Objectifs et thèmes abordés :

Cette UE obligatoire pour la filière Coordination de Parcours de Santé a pour objectif de permettre aux étudiants, venant d'horizons professionnels différents, d'acquérir une vision globale de l'organisation du système de santé dans lequel ils interviennent. Elle vise à montrer comment les évolutions conjointes du système de santé et de la prise en charge des maladies chroniques ont conduit à l'émergence du concept de parcours de soins. Elle permet de donner aux futurs coordinateurs une vision large des institutions et des acteurs du système de soin en intégrant une perspective historique, économique (financement) et légale. Les problématiques sont abordées en gardant comme ligne conductrice le concept de parcours de soins pour les maladies chroniques. Le cours introductif permet de poser les définitions du parcours de soins. Les notions enseignées comprennent l'histoire du système de santé français, la présentation de son organisation actuelle (notamment du rôle des agences), les enjeux du financement ainsi que les problématiques concernant le handicap et la dépendance. L'UE a également pour objectif de positionner le rôle de chaque acteur professionnel dans cette organisation et de souligner l'importance de la dimension territoriale dans l'organisation des parcours. Les enseignements sont assurés par les membres de l'équipe pédagogique et par des professionnels intervenant à de hauts niveaux de responsabilité dans les différentes administrations impliquées dans l'organisation et la régulation du système.

#### Programme :

##### Cours Magistraux (40 H)

- Introduction, définitions du parcours de santé : 10 H
- Histoire du système de Santé : 4H
- Enjeux de la maladie chronique : 10 H

- Administrations, agences, systèmes d'information : 10H
- Le médecin généraliste : 2H
- Financement : 4H

## **Evaluation**

Examen écrit (question de réflexion)